

**Etaient présents :**

Alain CARREE  
Bernard GOUTEFARDE  
Myriam KRIKORIAN  
Hervé CHODORGE  
Bruno DELATTRE  
Véronique BAUDIN  
Danièle DELCOURT  
Dominique ROUANET  
Jacques TOURNAYRE  
Michelle RUSTICHELLI  
Geneviève LEVRON DELOSTAL  
Roger BOESCH  
Nathalie PINTO

**Etaient excusés :**

Carole VIRMONT  
Catherine PALLADITCHEFF  
Alain DREANO  
Danièle PITAULT  
Aurélié TOUNSI  
Marie-Pierre SAVARY  
Hubert GAIN  
Snejana WALZ  
Agnès CHAPUIS

**Equipe FEHAP:**

Florence LEDUC  
Marion BIJU  
Marie-Laure LAGANDRE  
Sandra LUCIANI

**Introduction**

Les membres de la commission formation se retrouvent une dernière fois avant la nouvelle composition qui aura lieu le 4 juillet 2012.

Alain Carrée rappelle quelques lignes du règlement intérieur adopté en Assemblée Générale Extraordinaire du 13 novembre 2007 sur les désignations des membres des commissions.

Le 37<sup>ème</sup> Congrès de la FEHAP aura lieu les 18, 19 et 20 décembre 2012 au Palais des Congrès de Strasbourg, il sera consacré au thème de l'Europe. Le Congrès accueillera la 2<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Innovation le 20 décembre, en partenariat avec la Caisse d'Epargne. La FEHAP a donc lancé un « Appel à innovations » afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la société.

**Point n°1 : Retour sur le plan d'action du 29 février 2012**

**Eléments de contexte**

Florence Leduc reprend point par point les éléments du plan d'action pour les expliciter.

**Eléments de discussion**

- Retour sur le groupe de travail du réseau des organismes de formation : Répondre aux cahiers des charges/appels à projet.

Les organismes de formation FEHAP sont souvent sollicités pour répondre à des appels à projets, cette séance de travail les a aidés à mieux comprendre les attentes d'UNIFAF.

- L'enquête emploi subit un ralentissement contrairement à l'enquête précédente où 75% de réponses ont été obtenues, la date de réponse a donc été repoussée.

Alain Carrée sollicite les membres des délégations régionales paritaires pour relancer les employeurs à ce sujet. L'information doit être diffusée le plus possible (sites, PSS,...).

La raison pour laquelle l'enquête emploi n'est pas remplie est inconnue, cela suscite beaucoup d'interrogations. Se mettre en lien avec l'Observatoire pourrait peut-être apporter quelques réponses, grâce aux listes des organismes qui ont répondu ou non.

On suppose que les organismes qui ne répondent pas, n'utilisent pas forcément cet outil.

### Éléments de conclusion

- Les membres de la commission formation actent la réalisation du plan d'action.

## Point n°2 : Retour sur les groupes de travail de la Commission Formation

Lors de la dernière réunion, les membres de la commission formation ont émis le souhait de réfléchir en groupe de travail sur des thèmes précis.

### **a) Groupe de travail sur le Développement Professionnel Continu :**

#### Éléments de contexte

Lors de la commission formation du 29 janvier Il a été proposé de former un groupe de travail afin de déterminer les grandes orientations du DPC au niveau national. Les axes de ce groupe de travail se sont portés sur :

- les actions autres que la formation professionnelle éligibles au DPC
- les thèmes souhaités être retenus pour les DPC
- l'information à faire sur le DPC

#### Éléments de discussion

Il est important d'éclairer les adhérents sur ce sujet en diffusant les informations clés. Le but étant de communiquer les outils/supports/actions.

Le dernier Conseil d'Administration s'est positionné favorablement sur l'enregistrement du Centre de formation de la FEHAP pour dispenser des actions de DPC.

Des outils pratiques doivent être créés pour aider au mieux les adhérents sur ce thème.

Les participants témoignent que l'impact financier du DPC risque de diminuer les formations proposées au personnel non visé par les textes (*cuisine, logistique, administratif, éducatif...*).

On constate que l'arbitrage est difficile, il faut donc rester très attentifs sur les effets du DPC, de nouvelles précisions doivent être apportées pour permettre la mise en œuvre pratique de ce dispositif.

#### Éléments de conclusion

La FEHAP effectue une veille juridique sur les textes à paraître et en informera les membres de la Commission Formation.

## **b) Groupe de travail sur la formation cadres intermédiaires**

### Eléments de contexte

Les membres de la commission formation ont souhaité travailler sur une formation continue des cadres intermédiaires.

### Eléments de discussion

La réflexion a été menée suite à la réflexion des membres de la Commission Formation vis-à-vis du niveau requis pour l'encadrement intermédiaire, notamment sur les fonctions de management.

La FEHAP propose une nouvelle offre **« cycle de formation de soutien des cadres intermédiaires à la fonction managériale »**, Il s'agit, dans un cadre non certifiant, d'apporter une réponse adaptée aux besoins des personnels et aux attentes des employeurs. Ce cycle pourrait être composé de sept modules de deux jours. Cette idée semble intéressante pour les membres de la commission.

Les thèmes des modules seraient :

- Le management d'équipe (2 modules) : affirmation de soi, communication managériale, conduite de réunion, entretiens, gestion de conflits, accompagnement au changement, etc.
- Les organisations du secteur sanitaire, social et médico-social : les grands axes du contexte réglementaire et législatif, les spécificités du secteur privé non lucratif, sociologie des organisations
- Les aspects gestionnaires et budgétaires
- L'organisation du travail et la planification du temps de travail, en référence à la CCN51
- La gestion et la conduite de projets
- La bientraitance et l'éthique

Les cœurs de métiers visés sont ceux du social, médico-social, sanitaire, les emplois de la filière logistique par exemple ne sont pas concernés par cette formation.

#### **Remarque :**

La notion de « cadre » intermédiaire ne correspond pas, car elle renvoie à un statut, le terme d'encadrement intermédiaire serait plus adéquat (ex : infirmière coordinatrice).

## **c) Groupe de travail sur les enjeux de la formation professionnelle continue**

### Eléments de contexte

Les échanges du groupe de travail ont permis de compléter et d'alimenter la dernière version de la note politique mais également de dégager de nouveaux axes d'actions.

### Eléments de discussion

La formation est un outil bien utilisé dans la branche, toutefois, on reste dans une situation où la totalité des fonds n'est pas utilisée. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de formations financées est corrélée à l'augmentation de la collecte.

La « non utilisation » de la totalité des fonds de la formation peut être liée à la non fongibilité de des enveloppes, la méconnaissance des dispositifs ou le changement des règles de prise en charge.

**Remarque :**

Un manque d'effectif se ressent dans les petites structures pour remplir les demandes, il faudrait donc se pencher sur la taille de chaque organisme ainsi que sur l'activité.

Une réflexion est lancée sur le fait qu'une personne soit dédiée à cette activité.

**Eléments de conclusion**

⇒ Les modifications apportées lors de la Commission Formation sont intégrées au compte rendu du groupe de travail.

⇒ Les Comptes rendus modifiés ainsi que la note politique remaniée seront envoyés aux membres de la commission.

**Point n°3 : Point sur les accords de branche relatifs à la formation**

**Eléments de contexte**

Un point a été réalisé sur l'avancée du processus d'agrément de l'accord Formation.

**Eléments de discussion**

Les membres de la commission, représentants dans les DRP UNIFAF, témoignent du fait que les organisations salariées estiment que la FEHAP n'aurait pas été facilitatrice dans les négociations.

**Eléments de conclusion**

⇒ Les membres de la commission formation seront informés de l'évolution du dossier.

**Point n°4 : Points sur l'activité d'UNIFAF**

⇒ **Le recrutement du Directeur Général d'UNIFAF**

Le cabinet Mercuri Urval a été mandaté pour accompagner le bureau dans la procédure de recrutement du Futur Directeur Général d'UNIFAF. Les membres du collège employeurs et salariés se sont unanimement mis d'accord sur la candidature de Monsieur Jean-Pierre DELFINO.

⇒ **Le budget de fonctionnement d'UNIFAF**

Le dépassement budgétaire lié au frais de fonctionnement d'UNIFAF est de 2,5 millions d'€. Le conseil d'administration d'UNIFAF a mandaté la Commission Financière pour travailler sur des hypothèses de rationalisation des coûts de fonctionnement de l'OPCA.

Les membres de la Commission soumettent plusieurs suggestions :

- Regrouper les régions (ex : Bretagne/Pays de la Loire, Haute Normandie/Basse Normandie etc.)
- Limiter le nombre de réunions CAP

- Repenser les suppléances
- Définir la durée des CAP en DRP

Les membres de la Commission souhaitent être destinataires du compte-rendu de la commission financière.

⇒ **La gestion du CIF**

Les collèges employeurs et salariés s'accordent sur la nécessité d'envoyer des dossiers CIF à tous ceux qui en ont fait la demande.

L'envoi du dossier CIF sera accompagné d'un courrier précisant les contraintes de financement que rencontre UNIFAF sur ce dispositif.

Le financement du dispositif CIF :

- Sur le CBC- CVAE : une dotation complémentaire est accordée pour chaque région dans la limite de la dotation initiale accordée.
- Sur les autres enveloppes du CIF : possibilité donnée de surengager les enveloppes initiales à hauteur de 20% et d'utiliser les fonds provenant des annulations de dossiers.

⇒ **La valorisation de l'abondement des fonds de la professionnalisation et du fonds d'intervention**

Des fonds supplémentaires ont été accordés à la professionnalisation et au fonds d'intervention. La FEHAP a diffusé cette information sur le dernier PSS.

### Eléments de conclusion

⇒ Les membres de la commission formation destinataires du compte-rendu de la commission financière.

### Point n°5 : Questions Diverses

Les membres de la commission formation sont satisfaits du format de la commission et souhaitent pouvoir consacrer les après-midi aux questions relatives à UNIFAF.

### Point n°6: Calendrier.

⇒ **La prochaine Commission Formation se déroulera avec la nouvelle composition.**

	Date d'échéance	Réaliser par	Validé par	Etat
<b><u>1/ Envoyer le compte-rendu :</u></b>				
- de la commission formation à ses membres.....	Fin mai / début juin 2012	SL/MB	FL	Fait
<b><u>2/ envoyer :</u></b>				
- les notes de séance relatives aux CAP UNIFAF.....	continu	MB	FL	continu
- la note sur les orientations politiques de la FEHAP en termes de formation	????	MB	FL	????
- le CR remanié sur le DPC.....	???	SL	FL	????
- le CR remanié sur la formation de l'encadrement intermédiaire.....	???	SL	FL	????
- le CR sur la commission financière.....	18/05/2012	MB	FL	Fait
<b><u>3/ Informer les membres de la commission formation:</u></b>				
- sur les évolutions du projet d'un réseau de formation.....	Continu	FL / MB	FL	Continu
- sur le suivi de l'enquête emploi 2012.....	Continu	FL/MB	FL	Continu
- sur le partenariat avec UNARORIS.....	Continu	FL/MB	FL	Continu
- veille juridique des textes sur le DPC .....	Continu	MB	FL	Continu
<b><u>4/ Organiser un groupe de travail sur :</u></b>				
- La mise en œuvre des accords de branche.....	A définir	SL	FL	A faire
<b><u>6/ Organiser une journée de formation sur les accords formation pour les administrateurs FEHAP en DRP UNIFAF.....</u></b>	A définir	SL/MB	FL	A faire

**Compte-rendu**

Rédigé par : Sandra LUCIANI / Marion BIJU le 08/06/2012

Validé par : Florence LEDUC le 14/06/12  
: Alain CARREE le 27/06/12